

LES ARTS DE LA RUE EXPLIQUÉS...

À MA PRÉFECTURE, À MA MAIRIE, À MES VOISIN.E.S, À MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, À MES GRANDS-PARENTS, À MES ÉLU.E.S, À MES AMI.E.S, MES POTES QUI FONT DU THÉÂTRE DE SALLE, À MON MINISTÈRE, À MON ARCHITECTE-URBANISTE ET À TOUTES CELLES ET CEUX QUI S'Y INTÉRESSENT.





Les « arts de la rue »

Rendre le quotidien exceptionnel.

La création en espace public se nourrit de toutes les disciplines artistiques (danse, théâtre, parkour, traditions régionales, folklores, marionnettes, cirque, entresorts, pyrotechnie, musique, chant...). Grandes ou petites formes, public convoqué ou surpris, les arts de la rue n'ont pas de champ esthétique précis, mais se jouent en dehors des théâtres, en ville ou en campagne, au plus près des habitant.e.s, des passager.e.s et des territoires.



Gilles Rufi, Directeur Technique du Boulon – Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public - et du festival des arts de la rue du Valenciennois « Les Turbulentes » à Vieux-Condé.

Texte extrait de: *Manifeste pour la création artistique dans l'espace public.*

« La mise en place d'un événement « arts de la rue » est pour une ville et ses services l'occasion d'imaginer et de tester des usages inédits de l'espace public, de révéler les compétences internes des services et de les faire évoluer, et enfin de souder les équipes d'une collectivité et de l'organisateur autour d'un projet commun pour les habitants [...].

Lors d'une manifestation dans l'espace public, la ville retrouve autrement l'ensemble de ses services, comme l'ensemble de ses fonctionnalités, par exemple la circulation de ses habitants sera partiellement et temporairement modifiée dans le périmètre de l'événement. Le rôle du directeur technique prend ici tout son sens: il réaménage temporairement l'organisation de la ville. [...] le directeur technique s'assure que tous vont servir les mêmes objectifs: permettre à l'art de s'inscrire dans la cité dans de bonnes conditions et mettre l'habitant au cœur du projet.

[...] Pour ce faire, il crée un outil essentiel : un document unique le plus complet possible précisant le rôle de chacun dans l'organisation.

[...] Le but est donc d'être dans une continuité des missions de service public.

De même, l'habitant, le riverain, l'utilisateur des voiries, les professions libérales de santé ou autres, les commerces, les sociétés marchandes et de services, bref tout ce qui fait la ville, continuent de s'articuler et de coexister selon des usages et des habitudes propres à chaque territoire.

[...] La préparation et le vécu d'un événement dans l'espace public créent des liens entre les services sollicités, les habitants et l'organisateur de l'événement. Nous apprenons à nous connaître et à faire la ville ensemble. Chacun se retrouve grandi par une meilleure connaissance de l'autre et par la réalisation d'un projet commun. Il est certain, que cela facilite le vivre ensemble au quotidien. »



LES ARTS DE LA RUE ET DE L'ESPACE PUBLIC ?

// Des spectacles fixes :

Danse, théâtre, cirque, performances, marionnettes, musique, mapping ... Avec ou sans scènes ou portiques, ils peuvent être frontaux ou multi-frontaux, avec un public sur gradins ou dans des espaces marqués au sol, assis ou debout.

// Des déambulations avec groupes de public :

Spectacles emmenant des groupes guidés par des comédien.nes à l'aide ou non d'interface technologique (mégaphone, casque, téléphone...) pour des marches guidées et/ou théâtrales, avec un/des horaire.s de départ, une durée et un parcours prédéfinis avec l'organisation, suite à un repérage en amont de l'évènement.

// Des Parades et défilés :

Défilés, fanfares, marionnettes géantes, performances théâtrales, dansées, plastiques, etc. ... propositions artistiques se déplaçant dans l'espace public, la déambulation peut être longue dans sa durée, mais les habitant.e.s/spectatrice.eurs n'y assistent que lors de son passage.

// Des entresorts :

Dispositifs spectaculaires invitant les spectatrice.eurs un par un, ou par petits groupes, pour une expérience artistique intime. Dans ce huis-clos, le public rencontre des artistes, ou est plongé dans un univers sonore, visuel et/ou technologique. Les entresorts peuvent être sur réservation ou en continu sur une durée prédéfinie.

// Des installations / spectacles avec public non convoqué :

Scénographies urbaines éphémères, installations plastiques interactives, vraies ou fausses expositions-exhibitions, feux et flammes, dispositifs de circulation ludiques, surprises et modifications de l'espace public...

Les installations sans convocation sont généralement déployées sur une temporalité longue et s'adressent à toutes et tous.



Dans les années 1970, de jeunes artistes veulent porter leurs créations au plus proche de la population. Ils décident donc de sortir le théâtre, la musique, les marionnettes, ou le cirque dans la rue, au sein même de l'espace public. En dehors du rapport frontal et de la parole descendante de la scène au gradins, l'idée est de retrouver le plaisir de faire ensemble, de réinventer un espace urbain commun et collectif et de démocratiser réellement le théâtre en le sortant de la salle.

Puis, dans les années 80, des compagnies proposent des formes monumentales pour toute une ville (ex. : La compagnie Royal de Luxe). L'occupation de l'espace public est multiforme et la création artistique sur place s'installe en prise avec le vivant, en échange permanent avec les habitants.e.s.

En 1986, le festival d'Aurillac est créé.

À l'été 1997, la Fédération Nationale des Arts de la Rue est créée et compte aujourd'hui plus de 500 adhérent.e.s.

Entre 2004 et 2007, la mobilisation et la fédération des professionnels.e.s du secteur débouchent sur une reconnaissance du ministère de la Culture qui initie le « Temps des arts de la rue » et donne naissance aux CNAR-Centres Nationaux des Arts de la Rue. Ainsi, l'Etat attribue un label à des structures jouant un rôle dans le développement du secteur. En 2017, ces CNAR deviendront des CNAREP: Centres Nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace Public. La région Hauts de France en compte un: Le Boulon à Vieux-Condé (59).

La Fédération Pôle Nord a été créée en 2011 et s'est réveillée en 2017 autour d'une dynamique collective via la réunification de l'ex-Picardie et de l'ex-Nord-Pas-de-Calais.

Le Pôle Nord fédère les compagnies et les structures qui travaillent dans l'espace public et il constitue un collectif de compétences actives et multiples. C'est un espace de circulation d'idées et d'informations, d'échanges, d'outils, de techniques, d'expertises et de débats.

Le Pôle Nord défend une éthique et des intérêts communs autour de la reconnaissance et la promotion des arts de la rue dans les Hauts-de-France. Le Pôle Nord est également une interface de dialogue entre les institutions et les professionnels.e.s du secteur des arts en espace public. En lien avec les autres fédérations régionales, la Fédération Nationale des Arts de la Rue (FNAR), et le Collectif Régional des Arts et de la Culture (CRAC), il contribue à la réflexion, et se fait force de proposition, sur la question des droits culturels et de la culture en Hauts-de-France.

Le Pôle Nord est un pôle de ressources et de contacts pour l'organisation d'un événement en arts de la rue dans les Hauts-de-France.



Reynald Vallero



Par nature, les arts de la rue sont protéiformes, ils s'adaptent à leur environnement autant qu'ils le questionnent. Toujours en contact avec le quotidien de la population, la création en espace public résonne avec l'urbanisme, l'architecture, l'histoire locale, la météo... Les notions de jauge, de scène, de type de public, de «quatrième mur» ou de gradinage sont questionnées. Les arts de la rue sont sensibles à ce qui se passe dans l'espace public, au plus près des réalités, c'est pour cette raison qu'ils sont bien accueillis par la population.



COMMENT OCCUPER L'ESPACE PUBLIC ?

Bibliographie: « *organiser un événement artistique dans l'espace public* », guide édité par Artcena.

La réglementation des spectacles dans l'espace public est étroitement liée à celles des accidents, attentats et pandémies. Ces réglementations se sont progressivement constituées, ajustées, adaptées et cumulées en réponse à l'actualité.

Il est important de connaître les contraintes budgétaires, techniques et administratives pour bien appréhender l'espace public. Un spectacle en espace public est un moment extra-ordinaire qui doit évidemment se lier avec la vie quotidienne du territoire qui l'accueille.

// Démarches administratives :

Déclaration de la manifestation : impérativement envoyée à la mairie ou à la préfecture où se déroule le spectacle/festival.

Selon l'ampleur de l'événement, cette déclaration d'occupation de l'espace public est à envoyer de 6 mois à 72h avant l'événement.

Cette déclaration doit préciser la date et le lieu de l'événement, l'estimation de la fréquentation publique, les installations et les infrastructures, les plans sommaires et les dispositifs de sûreté mise en place.

Cette déclaration protège l'organisation et protège les autorités tutélaires.

La déclaration préalable d'une manifestation sur l'espace public est une obligation légale.

// Contraintes techniques :

La direction technique assure l'interface entre les besoins techniques des équipes artistiques et les possibilités du territoire.

Ainsi, il faut vérifier les caractéristiques de l'intervention artistique pour calibrer au mieux son accueil: convocation ou non du public, sécurité liée à l'espace de jeu, électricité, son, pratiques spécifiques (pyrotechnies, chapiteaux, grands rassemblements, pitons dans le macadam ou les murs...).

Ce calibrage de l'accueil du spectacle selon le territoire qui l'héberge est à préciser lors de la déclaration.



CRÉDITS PHOTOS

Cie bAllAd © Camille Vachard

BI.L.A - Cie l'arrêt création @ Florence C

La Générale d'Imaginaire © Kalimba M

D3s0rdr3, Cirque Jules Verne ARDESTOP © Raynald Valleron EuropeS

Réalité © ARDESTOP

Mon truc - Art tout chaud @ Christophe Beaussart

SMS de la Cie ON/OFF © Vincent Vanhecke

«More human than humans » © Détournoyment

La Grande Traversée, Le Boulon © Kalimba M

SMS de la Cie ON/OFF © Vincent Vanhecke

D3s0rdr3, Cirque Jules Verne et ARDESTOP

Cie Tandem à Plume © Mélanie Bouyer

Réalité © ARDESTOP





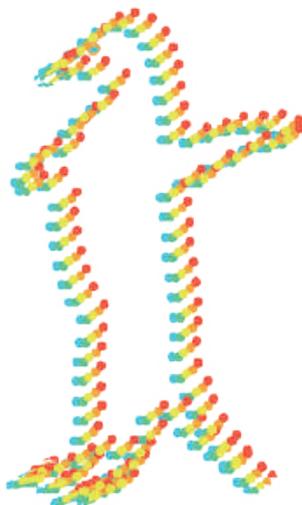
CARTOGRAPHIE



LES ÉVÉNEMENTS



DÉPÔTS DES DOSSIERS



LA FÉDÉRATION PÔLE NORD EST RESSOURCE SUR LE TERRITOIRE ET PEUT RÉPONDRE À VOS QUESTIONS SUR L'ORGANISATION D'UN ÉVÈNEMENT ARTISTIQUE DANS L'ESPACE PUBLIC DES HAUTS-DE-FRANCE.

N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC NOUS POUR QUE NOUS PUISSIONS VOUS GUIDER.

FEDERATION.POLENORD@GMAIL.COM / 06.11.75.88.95